



N° 1954-2010/ARR/DC/SPHC

Date du : 26/10/2010

**Rapport
au
président de l'assemblée de la province Sud**

OBJET : classement au titre des monuments historiques du bâtiment et du matériel agricole de la propriété BERNUT situés sur le lot n° 203 de la section Méaré, commune de La Foa

PJ : un projet d'arrêté

Le bâtiment et le matériel agricole de la propriété BERNUT sur le lot n° 203 de la section Méaré ont fait l'objet d'une demande de protection par son ancien propriétaire, monsieur Robert BERNUT, par courrier en date du 15 août 2006.

La commission des sites et monuments historiques a émis un avis favorable au classement au titre des monuments historiques lors de sa séance du 30 septembre 2009.

Suite au décès de monsieur Robert BERNUT, la propriété a fait l'objet d'une succession indivise. Pour cela, nous avons dû attendre l'avis des héritiers qui nous a été transmis par courrier en date du 15 mars 2011.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.